RAPPORT DE MONITORING DE PROTECTION
MARS 2021 DE LA REGION DE L'EST

Figure 1 : Abris d'un ménage PDIs à Bougui/Fada nouvellement arrivés de Tanwalbougou

I. CONTEXTE/POINTS SAILLANTS

Le contexte sécuritaire a connu une accalmie relative au cours du mois de mars 2021 comparativement au mois précédent. Le monitoring y a enregistré 8 incidents sécuritaires et de protection contre 11 le mois précédent. Cependant la typologie des incidents demeure les mêmes et ont porté sur des contrôles irréguliers commis sur des populations civiles par des HANI dans les provinces de la Tapoa et du Gourma. Ces contrôles irréguliers seraient effectués pour 'identifier parmi la population les membres des groupes d'auto-défenses traditionnels « Kolgweogo » et les volontaires de défense (VDP).

Quant à l'environnement de protection de la région, il reste toujours fragile et délicat à cause de la présence et les actes de violence commis par des membres de groupes armés non identifiés, le nombre de personnes déplacées interne qui ne cesse d'augmenter et enfin à cause de la réduction des ressources financières de plusieurs acteurs de protection pour délivrer la réponse, en ce début d'année. Les incidents de protection enregistrés par le monitoring ont porté sur des enlèvements de civils, des assassinats, des menaces et

intimidations des populations civiles et le vol et/ou la destruction de biens privés et publics. Les provinces les plus touchées sont celles de, de Komondjari et de la Gnagna, Tapoa et Gourma.

Durant le mois, les mécanismes communautaires de protection ont signalé une accentuation des séances de prêches à caractère religieux organisées par des HANI où des populations ont été contraintes d'y assister sous peine d'agression physique. Ces prêches ont été signalées dans les communes de Gayéri, de Bogandé et de Logobou, Coalla, Liptougou qui sont des localités marquées par la présence de HANI. Ces proches seraient des techniques de communication des HANI pour faire adhérer les populations à leur idéologie et de grossir leurs rangs selon les mêmes sources.

Hors de la ville de Fada les populations vivent quotidiennement avec un sentiment d'insécurité avec une restriction de mouvement afin de réduire le risque de tomber dans une embuscade ou être considérées comme présumé complices avec les forces de l'ordre ou avec des HANI

Le mois de mars est le début de la saison de forte chaleur avec son corolaire de pénurie d'eau dans les périphéries des villes qui accueillent les personnes déplacées internes. Cette situation risquerait d'attiser les tensions entre les populations hôtes et les PDIs autour des points d'eau.

Selon le service de l'information du gouvernement, la région n'a pas enregistré un cas de covid19 au cours du mois, cependant le couvre-feu reste en vigueur de 19h à 04h dans les zones d'état d'urgence à savoir Matiacoali, Tanwalbougou, Madjoari, Foutouri, Bartiébougou, de 22h à 04h dans les chefs-lieux des provinces et de 00h à 04h dans le chef-lieu de la région.

II. ZONES COUVERTES DANS LA PERIODE SOUS RAPPORT

Au cours de ce mois de mars 2021 les activités ont concerné trois (03) provinces dans la région dont la Tapoa, le Gourma et la Komondjari. Il faut cependant souligner que les activités de monitoring de protection ont été réalisées sous deux formes : le monitoring à distance et le monitoring présentiel. Le monitoring à distance a été observé dans la province de Komondjari dans les communes de Bartiébougou, Foutouri et Gayéri, les communes de Kantchari Diapaga et Logobou, Tansarga dans la Tapoa par le relais d'information par les points focaux communautaires de ces localités. Le monitoring présentiel a concerné les communes de Matiacoali, Fada, Yamba, Diapangou et Tibga dans la province du Gourma.

Carte 1 : zones de couverture des activités de Monitoring mars 2021/ Source : Monitoring communautaire

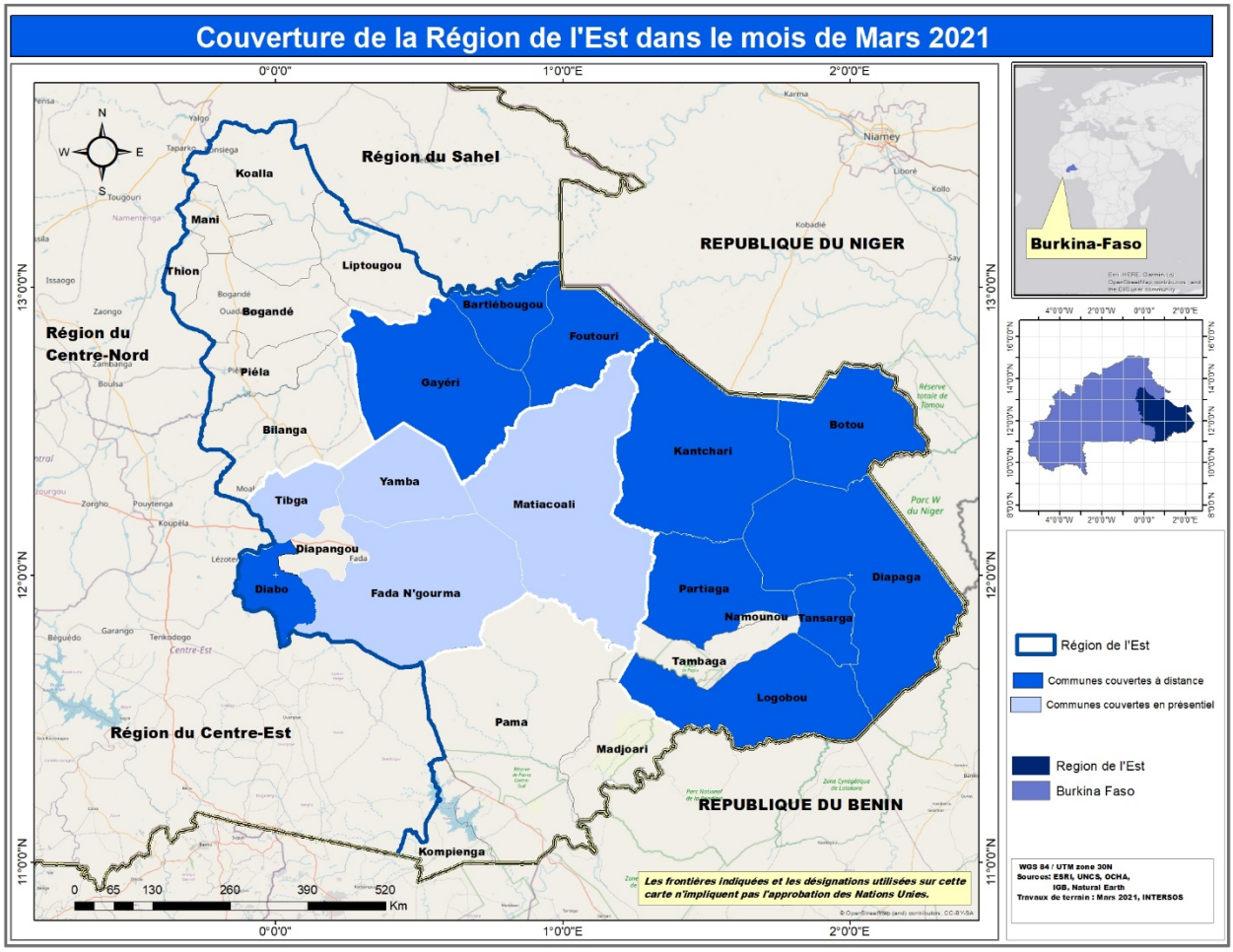

13 missions de monitoring de protection ont été réalisées et ont permis de tenir 13 focus afin de collecter les opinions des populations sur les problématiques de protection dans les zones de départ et d'accueil. A cela il faut ajouter la sensibilisation de plus de 80 personnes sur les mesures préventives de la covid 19, l'identification et l'assistance à 10 personnes à besoin spécifiques. Les zones à risques identifiées au cours de ce mois sont entre autres les communes de Logobou, Tansarga, Foutouri, Bartiébougou, Coalla, Liptougou qui ont au cours de ce mois connu une présence fréquente des hommes armés non identifiés (HANI).

III. CARACTERISTIQUES DES MOUVEMENTS DE POPULATION

Deux types de mouvements ont été constatés au cours du mois. Il s'agit du déplacement pendulaire de 43 personnes dont 10 hommes, 15 femmes et 18 enfants venus de Matiacoali pour la Fada dans la province du Gourma. Ces derniers effectuent ces mouvements à cause des activités commerciales dépendamment de la stabilité de la situation sécuritaire. Ils se font le plus souvent individuellement sous la discrétion possible.

A l'issue de l'attaque du marché de Sakoani dans la Tapoa en fin du mois passé, 05 ménages ont également effectué un premier mouvement dont 05 hommes, 10 femmes, 14 enfants avec pour zone d'accueil la ville de Fada. Les retours au sein des communautés de départ ne sont pas signalés vu le caractère confidentiel et individuel des mouvements ; car bien que les incidents soient devenus plus sécuritaires, le sentiment d'insécurité y demeure, les hommes armés toujours présents.

Carte 2 : Mouvement de population de mars 2021/ Source : Monitoring communautaire

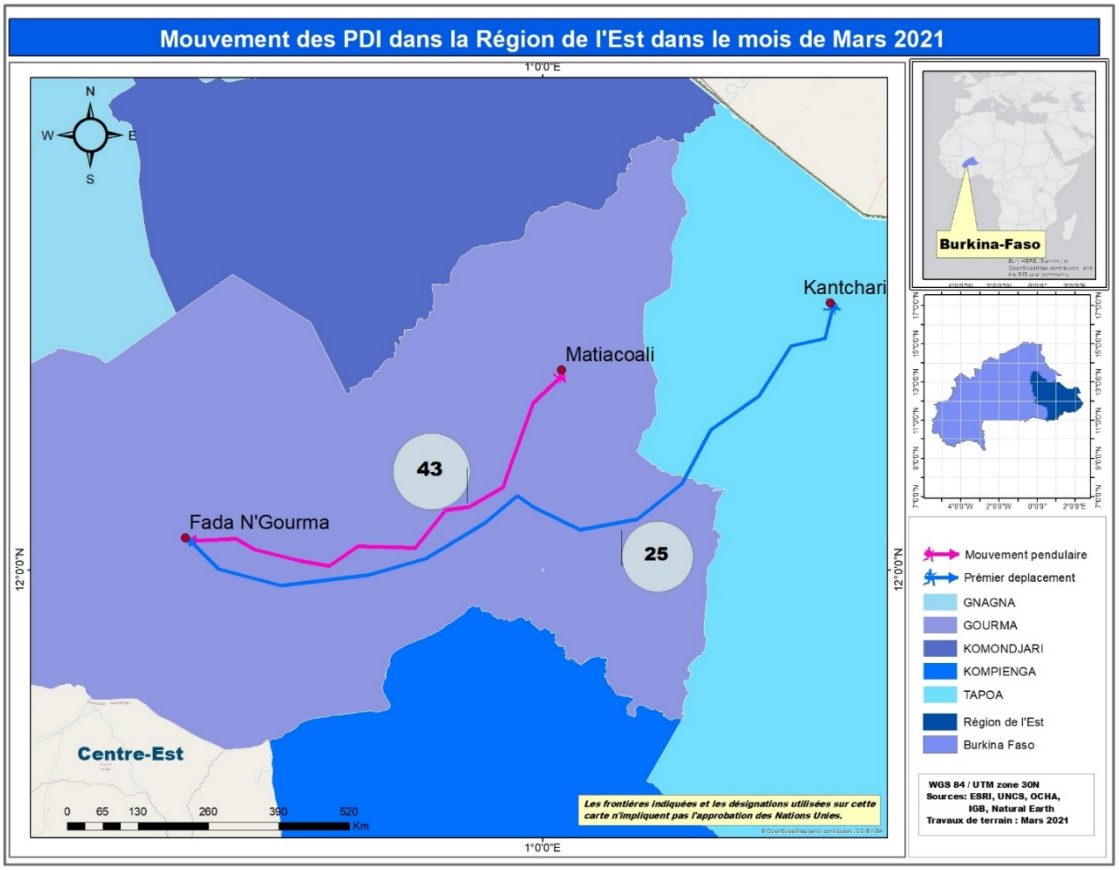

Le dernier recensement du CONASUR du 28/02/2021 fait état de 85527 pour la région de l'Est dans toutes les provinces dont 6963 dans la Gnagna, 12911 pour la Komondjari, 53231 pour le Gourma, 5887 pour la Tapoa, 6535 pour la Kompienga.

Carte 3 : Estimation des PDIs par région Mars 2021/ Soucre : Monitoring communautaire.

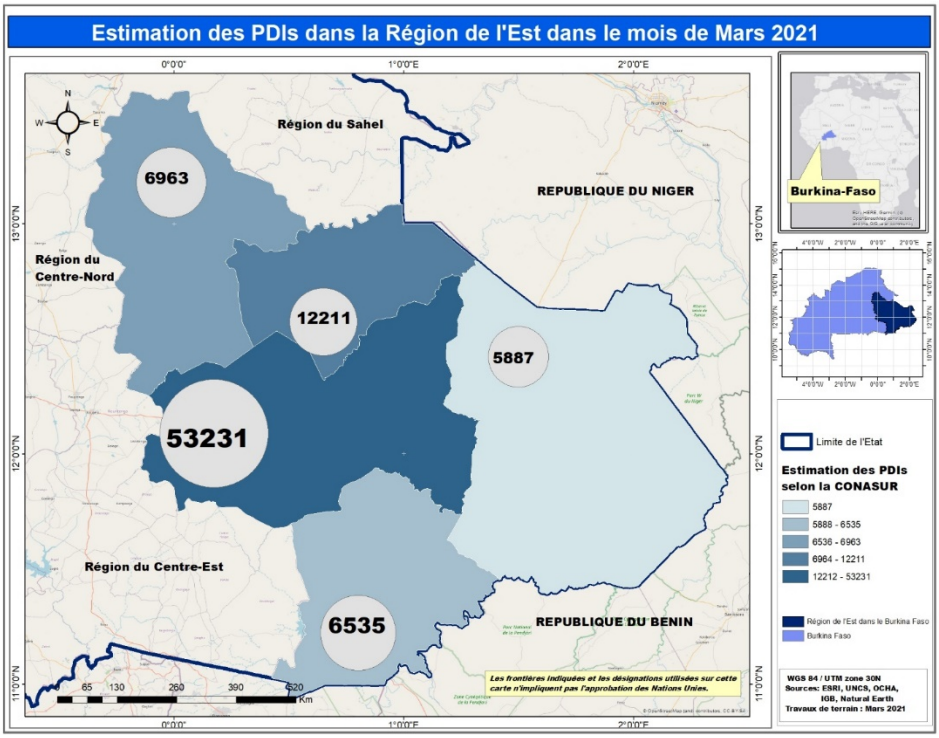

Les chefs-lieux des provinces constituent les grands centres d'accueil des personnes vu de la stabilité sécuritaires constatée à cause de la présence des forces de l'ordre et de sécurité.

IV. PROBLEMES DE PROTECTION

- **SITUATION SECURITAIRE - INCIDENTS DE PROTECTION DANS LES ZONES SOUS COUVERTURE**

Dans les zones de couvertures, les incidents tels que les enlèvements, les menaces, les assassinats se sont produits par des hommes armés non identifiés (HANI). Les civils sont quotidiennement victimes de ces violations. En résumé on peut retenir ce qui suit au sujet des violations au cours de ce mois de mars 2021.

Carte 4 : situations des incidents de mars 2021 /Source Monitoring communautaire

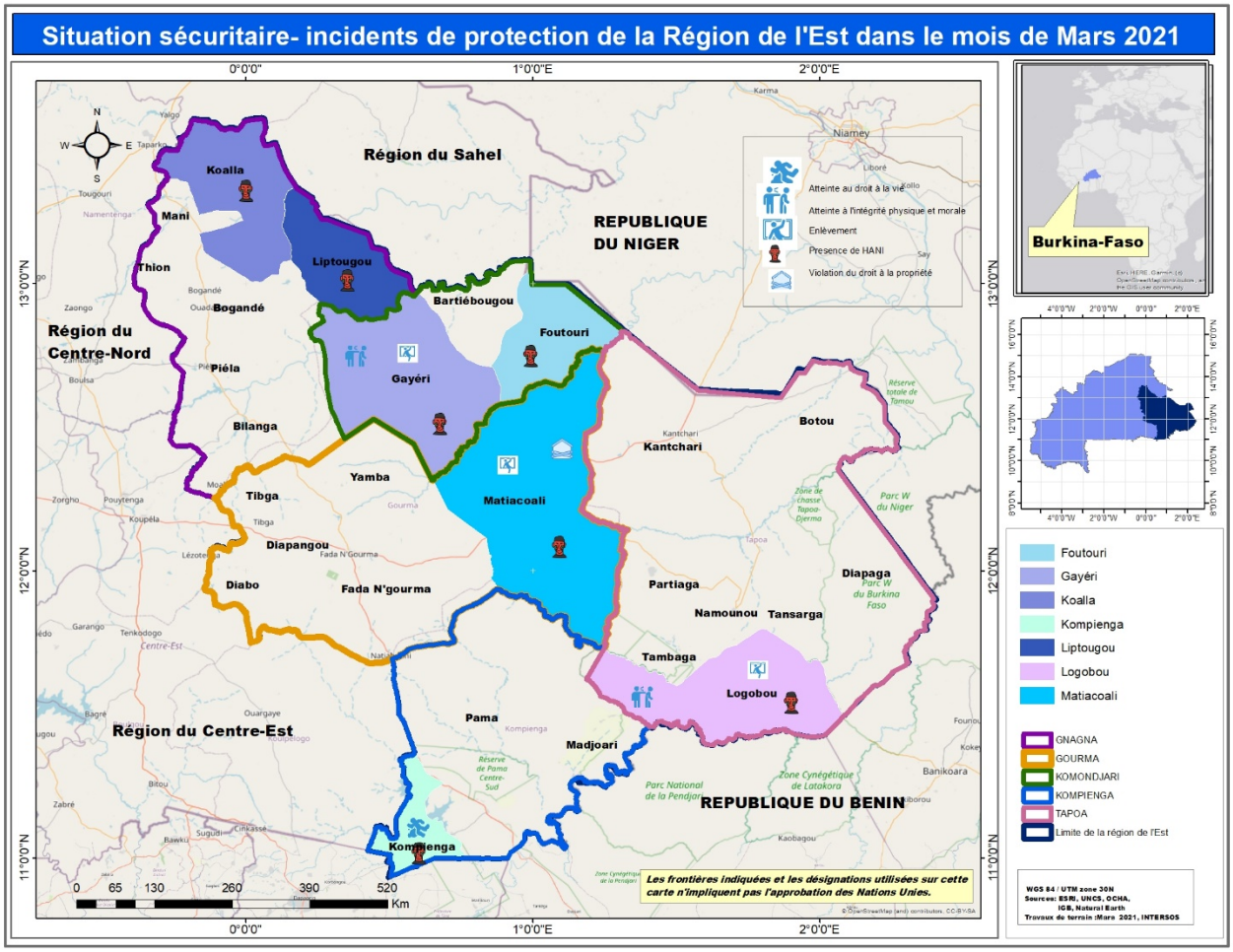

- **Participation forcée de la population a des prêches à caractère religieux**

Cette violation a été la plus remarquée au cours du mois de mars, précisément dans les provinces de la Tapoa, la Komondjari et la Gnagna. En en effet, les dates du 13 au 17 mars, 2021, des hommes armés non identifiés ont été présents dans la province de la Gnagna forçant les populations à des rassemblements. Les villages de Kodjena, Souloungou et Nadonou ont connu des rassemblements forcés de population par les HANI pour une prêche à caractère religieux par l'imposition du port de voile par les femmes, de la barbe et des pantalons sautés par les hommes. Cette même scène s'est produite le 05 et 12/03/2021 à Nalindigou dans la Komondjari ou les populations seraient obligées à abandonner l'alcool, le tabac mais aussi d'éviter toute collaboration avec les forces de défense et de sécurité, les volontaires de défense pour la patrie.

- **Les enlèvements**

Trois incidents de ces types seraient produits ; il s'agit de l'enlèvement de 01 d'un jeune dans la commune de Logobou précisément à Kindikombou le 04/03/2021, celui d'un boucher dans le village de Kiargou à Gayéri le 10/03/2021 et aussi le cas d'un homme de 38 ans à Ougarou à Matiacoali le 02/03/2021.Tous ces enlèvements auraient été faits par des hommes armés non identifiés présents dans ces localités. Les raisons de ces enlèvements pourraient d'une part être la recherche des informations au sujet des membres des communautés sur toute éventuelle volonté de mise en place d'un groupe d'auto-défense, ou un groupe de défense pour la patrie et d'autre part de la possession d'armes par un individu quelconque mais aussi sur la collaboration de la population avec les forces de défense et de sécurité.

- **Atteinte au droit à la vie**

Cette violation a concerné une (01) victime dans la province de Kompienga à Tagou ou un homme serait abattu par des hommes armés identifiés dans la partie frontalière avec le Togo.

- **Atteinte au droit à la propriété**

Des braquages au nombre 02 se seraient produits entre Namoungou et Tambiga ou les usagers de la voie se sont vu dépossédés de leur bien matériel et de l'argent en espèce par des braqueurs bien armés. Mais aucune perte en vie humaine n'a été constatée lors de cet incident. Un bétail estimé à 60 têtes de bœufs serait détourné du propriétaire par des HANI le 12/03/2021 dans la localité de Ougarou.

Les opérations de ratissage des forces de défense et de sécurité (FDS) en collaboration avec les forces d'auto-défense Kolgweogo et volontaires pour la défense (VDP) effectuent dans la localité d'incidents dans le cadre de la sécurisation des personnes et leur bien même si des efforts restent à fournir.

Graphique 1 : lieux du déroulement des incidents/Source Monitoring de protection mars 2021

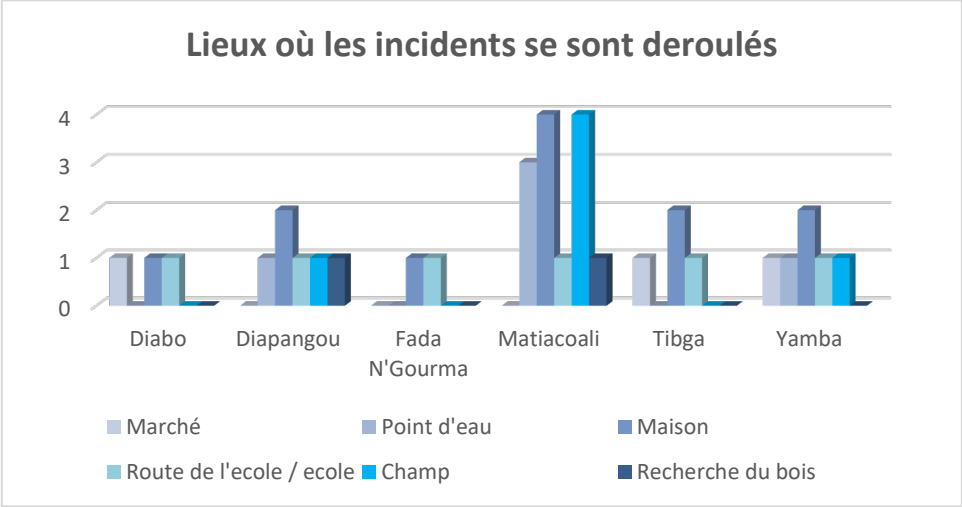

Analyse : au cours de ce mois de mars 2021, on peut retenir une présence forte des hommes armés non identifiés dans toutes les périphéries des différentes provinces de la région notamment aux pôles frontaliers avec le Niger, le Benin et le Togo avec une accentuation sur une adhésion forcée des populations aux prêches réligieux. Il faut aussi retenir que la situation de protection se dégradant dans ces zones par les multiples incidents fait des zones urbaines comme Diapaga, Gayéri, Pama, Fada, Piela constituent les grands sites d'accueil des PDIs. Aussi, la chasse aux volontaires par les HANI serait une réalité dans toutes les localités qui ont connu le passage des hommes armés non identifiés tout en demandant à la population de dénoncé toute personne membre du groupes VDP d'où la raison de l'enlèvement de quelques civils pour soutirer des informations au sujet de l'auto-défense dans les communautés.

- **SGBV**

Les violences basées sur le genre sont une réalité dans toutes les provinces de la région ; cependant la dénonciation demeure toujours un défi à relever pour la facilitation de la prise en charge. Les typologies de VBG sont fonction des localités. **De façon général**e aucun incident de VBG n'a été signalé au cours de ce

mois Il convient de noter en **particulier** que le déni de ressource, le mariage forcé sont des typologies que l'on rencontre dans les milieux ruraux. Le viol sexuel et l'agression sexuelles ont été accentuées avec la présence des hommes armés non identifiés dans les localités de Nassougou, Ougarou et Matiacoali.

- **PROTECTION DE L'ENFANCE**

L'impact de la crise est considérable sur les enfants. En effet, la fermeture des écoles dans certaines localités par les hommes armés non identifiés a occasionné la déscolarisation d'un nombre élevé d'élèves non encore déterminé. Ces derniers deviendraient des mendiants dans les rues avec pour conséquence l'exposition aux maladies liées au manque d'hygiène, le recrutement dans les groupes armés, la délinquance juvénile. Dans la seule ville de Fada, on estimerait plus d'une centaine (100) d'enfants déscolarisés qui exercent des activités comme le ménage, le commerce ambulant. On peut aussi en distinguer des enfants orphelins, des enfants séparés et non accompagnés. Ceci pourrait les exposer au recrutement par les hommes armés non identifiés.

Graphique 2 : problèmes de protection de l'enfance dans les communes/ Source Monitoring de protection mars 2021

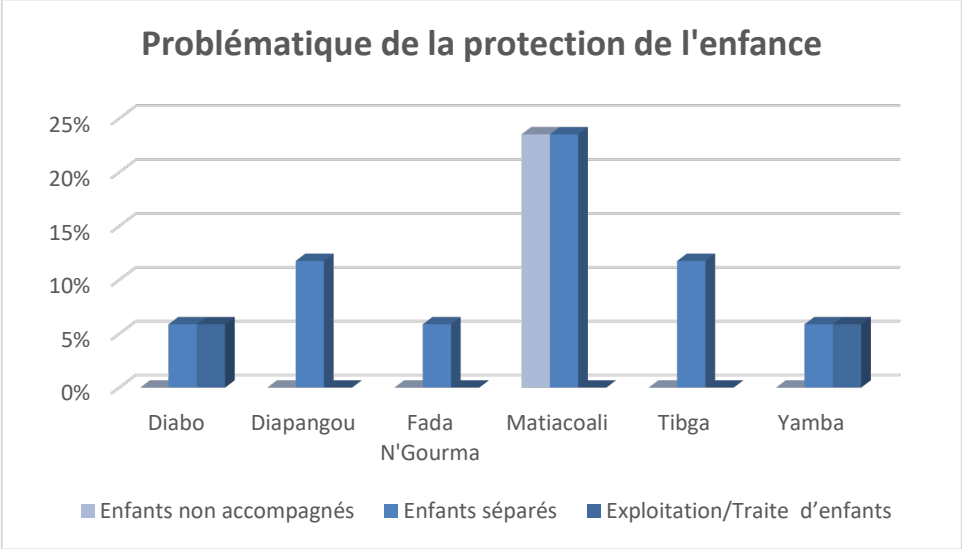

Au cours de ce mois, deux enfants dont un mineur de 02 ans non accompagné avec un problème de santé grave et une jeune fille de 15 ans vivant avec un cancer de sein ont été identifiées et assistées avec une somme de 30 000F chacune par INTERSOS pour honorer en partie des ordonnances médicales mais aussi pour s'acquérir de quelques articles d'hygiène.

PROBLEMES SPECIFIQUES DE PROTECTION ET PERSONNES AYANT DES BESOINS SPECIFIQUES (PBS)

Les personnes âgées, les enfants et les femmes sont des personnes qui ont le plus souvent un besoin élevé de protection dans les zones de couverture. Lors des focus groups les personnes âgées expriment être d'un manque d'attention à leur égard, souvent vivant avec des besoins sanitaires non exprimés, laissées souvent à leur sort seules dans les maisons sans assistance.

Quant aux femmes, elles se retrouvent avec la charge de la famille à l'absence de leur époux ayant quitté à cause de la situation sécuritaire ou tués lors des attaques. Il faut ajouter à cela, les veuves dont les maris

ont été victimes lors des attaques qui vivent souvent avec le traumatisme, ou vivant avec d'autres maladies mais n'ayant pas un support pour souvenir à leurs besoins quotidiens.

Graphique 3 : Besoins prioritaires de la population par communes. / Source Monitoring de protection mars 2021

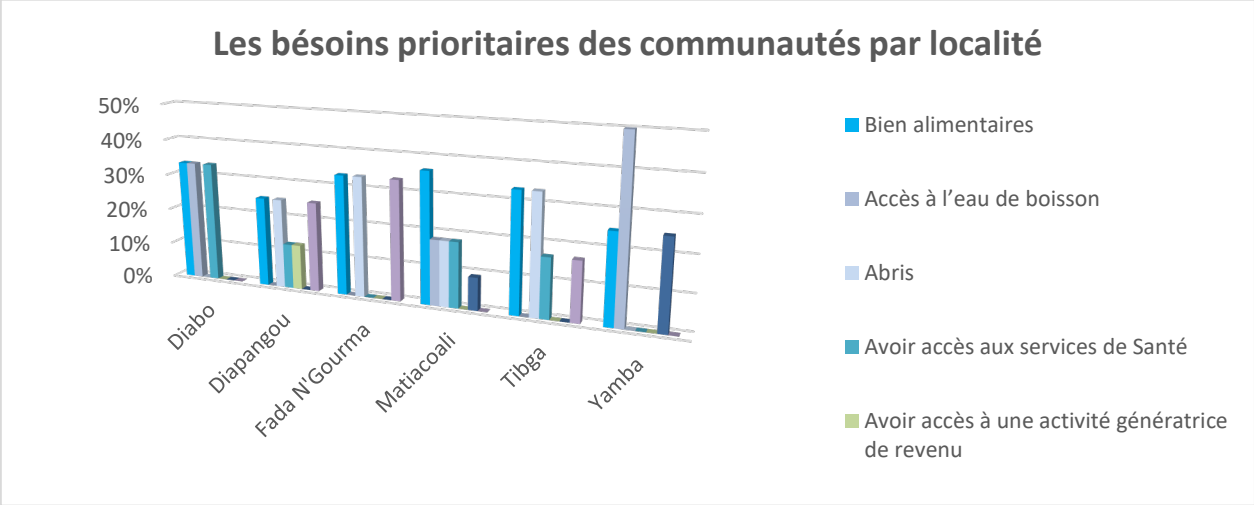

Trois femmes (03) ont bénéficié d'une assistance au cours de ce mois dont (01) PDI maladive cheffe de ménage sans revenu avec 06 enfants à sa charge, une (1) femme veuve PDI sans revenu, sans abris avec 04 enfants à sa charge et une (01) veuve PDI cheffe de ménage avec 07 enfants à sa charge.

Graphique 4: Répartition des PBS assistées par localité

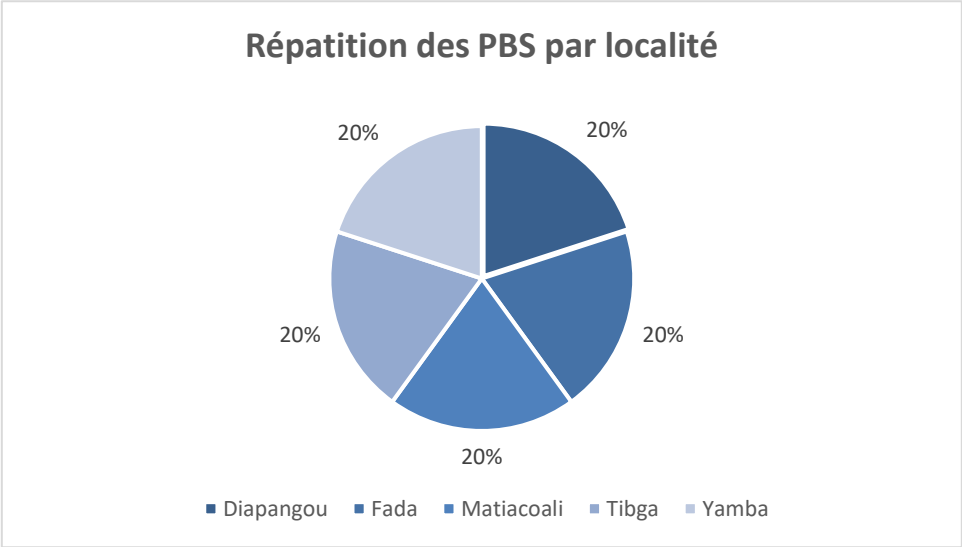

Il convient de noter que dans toutes les communes de couverture que l'accès à l'eau de boisson, l'accès aux vivres, les soins sanitaires, l'accès à l'éducation et à la terre cultivable sont les principaux besoins qui ressortent dans le cadre du monitoring communautaire.

- **ETAT DE DROIT**

Certains services de l'Etat ne sont pas fonctionnels dans certaines localités de la région. En effet à cause de la situation sécuritaire, on assiste à une fermeture de certains services déconcentrées de l'état. Etant délocalisés aux chefs-lieux des provinces, cela rend difficile l'accessibilité de ces services par a populations vue la distance à parcourir pendant que les documents juridiques tels que l'acte de naissance, la carte d'identité nationale sont incontournables pour une libre circulation. Les localités à risque de sécurité connaissent des patrouilles des forces de l'ordre et de défense de temps en temps pour la sécurisation des personnes qui y résident et leur bien. Les mouvements de population sont restreints par un couvre-feu selon les localités de la région en fonction de la dégradation de la situation sécuritaire.

- **PROTECTION BASEE SUR LA COMMUNAUTE - COMITES DE PROTECTION**

Au cours de ce mois de mars 2021, les point focaux et membres de comité de protection communautaire ont relayé les incidents de sécurité et protections au nombre de 08 qui ont eu lieu dans les différentes zones. A cela, il faut ajouter l'identification et l'assistance de 10 personnes à besoins spécifiques et une mobilisation pour la tenue de 13 séances de monitoring communautaire. Il faut rappeler que aucune formation n'a été admise à leur profit au cours de ce mois.

V. SITUATION DE LTB DANS LA ZONE DE DEPLACEMENT ET DE RETOUR

L'accès au logement est une situation délicate pour les personnes déplacées internes. Le début de la crise était accompagné d'une volonté de la communauté hôte à héberger les déplacées dans les maisons d'accueil. Le nombre croissant des PDIs n'a pas permis la continuité avec cette règle. Pour s'acquérir d'un abri, il faut être à mesure de payer une portion de terre ou la location d'une maison dont le cout moyen varie entre 5000f dans les périphéries et 17500 en ville. L'achat non sécurisé ou non autorisé se constate plus dans les communes urbaines comme Fada, Diapaga, Pama, Gayéri, Bogandé ou le coût du m² s'élèverait de 1500 FCFA à 2000FCFA. On constate une difficulté dans l'accès aux biens en ce sens que des papiers juridiques, le moyen financier sont des choses requises pourtant n'étant pas possédés par les personnes déplacées internes et même certaines personnes vulnérables de la communauté.

VI. SOLUTIONS DURABLES

Les intentions de retour dans les zones de départ ne sont pas manifestées officiellement mais des désirs individuels sont ressentis lors du monitoring communautaire.

Graphique 5 : les obstacles du retour des PDIs/Source monitoring de protection mars 2021

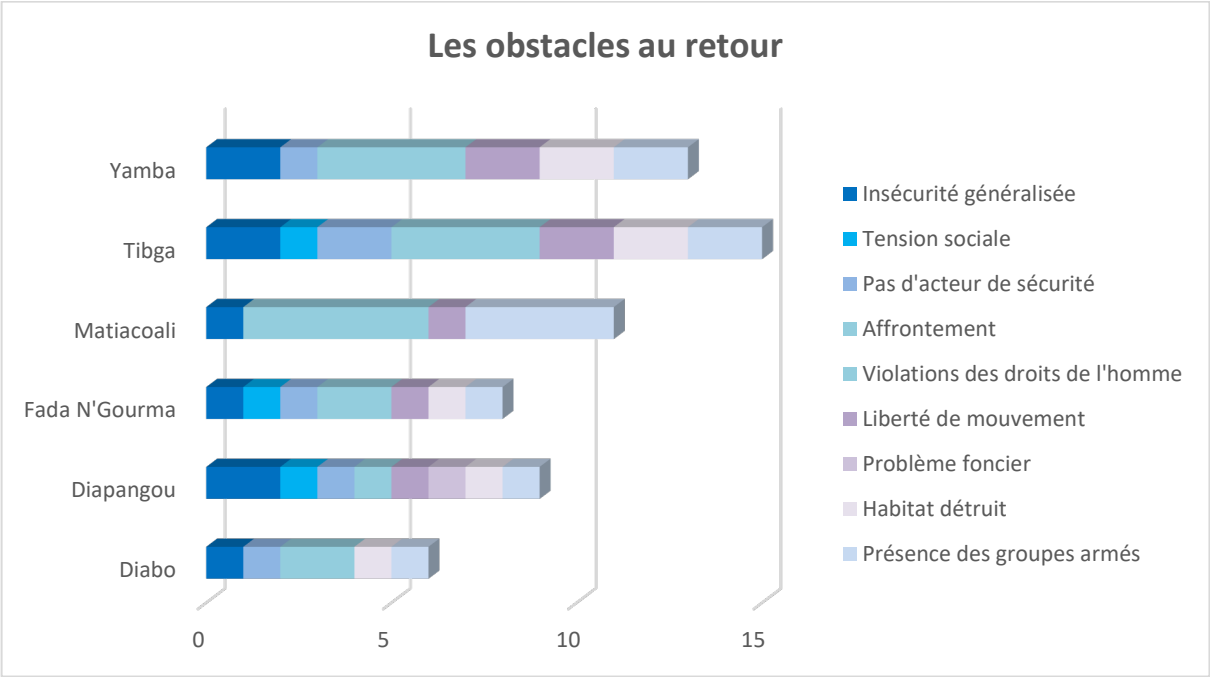

Les contraintes demeurent l'insécurité persistante dans les zones de provenances, l'accaparement des terres par les hommes armés non identifiés, alors que la population déplacée à 80% exerce exploite les terres soit pour l'agriculture, soit pour l'élevage comme activités de survie. Lors des focus groups du monitoring communautaire, 92% des PDIs manifestent leur désire de retourner dans les zones de départ tant disque 8% pense à l'intégration locale comme solution durable.

Graphique 06 : Situation de l'intention de retour/ Source : Monitoring de protection mars 2021

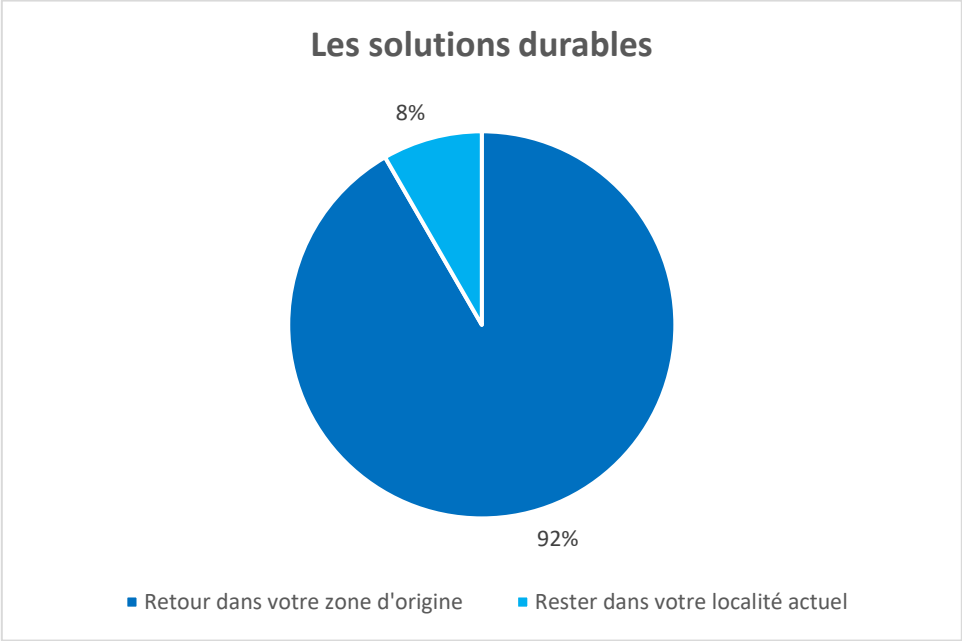

VII. SYSTEME DE PARTAGE D'INFORMATION ET COORDINATION

Des rencontres au cours de ce mois, des rencontres comme celle du domaine de responsabilité des violences basés sur le genre le 16/03/2020, la protection de l'enfant le 19/03/2020 sont tenue à INTERSOS au niveau de la région de l'Est.

La problématique de coordination et de la visibilité des actions ressortent dans le cadre de l'intervention. Le renseignement de la matrice 5W par les organisations n'est pas chose effective. La direction régionale de l'action humanitaire a réitéré sa recommandation aux organisations d'étendre l'intervention dans les autres provinces de la région pour éviter une concentration au niveau de la province du Gourma. Le 23/09/2021 a connu une rencontre avec le HCR dans le cadre d'implémenter un cash transfert abris dans la région de l'Est.

VIII. RECOMMANDATIONS ET ACTIONS DE SUIVI REQUISES

Rapport	Region	Province	Localite (si applicable)	Recommandations	Point focal	Etat d'implementation	Commentaires
Rapport monitoring de protection mois de Mars/INTERSO	EST	Tapoa	Diapaga	Inclure 5542 PDIS dans la distribution mensuelle 20 tonnes des vivres	Sécurité alimentaire	Non réalisé	urgent
Rapport monitoring de protection mois de Mars/INTERSO	Est	Komondjari	Gayéri	Inclure 5961 PDIS dans la distribution mensuelle 20 tonnes des vivres	Sécurité alimentaire	Non réalisé	urgent
Rapport monitoring de protection mois de Mars/INTERSO	EST	Tapoa	Kantchari-Diapaga	Appuis à la construction de 200 abris dans la province (Diapaga , Kantchari) au profit de 200 menages	ABRIS/AME	Non réalisé	urgent
Rapport monitoring de protection mois de février/INTERSO	EST	Gourma	Fada	Mise en place de 04 adductions d'eau potable au profit de la communauté hôte et PDI dans les quartiers périphériques du secteur 01-11-02-03-06 de la ville de Fada	Eau/Hygiène&v assainissement	Non réalisé	urgent
Rapport monitoring de protection mois de Mars/INTERSO	Est	Gourma	Fada	Produire et livrer au moins 3000 CNIB à 3000 PDIs dans la province du Gourma.	CONASUR+ Direction provinciale de l'action humanitaire du Gourma	Non réalisé	urgent
Rapport monitoring de protection mois de Mars/INTERSO	Est	Tapoa-Komondjari-Gourma-Kompienga-Gnagna	Tapoa-Komondjari-Gourma-Kompienga-Gnagna	•Appuis à la réalisation des AGRs au profit de 250 jeunes PDIs soit 50/province dans la région de l'Est	CONASUR+ Direction régionale de l'action humanitaire de l'Est	Non réalisé	urgent

Annexes

Liste des incidents de mars 2021

N	Localités	Description de l'incident	Types de violations	Personnes directement affectées par l'incident.
1	Kompienga/koualou	Le dimanche 07 mars, un chef kogleweogo et un jeune ont été enlèves à koualou dans la kompienga	Atteinte à la liberté	2personnes enlevées
2	Kompienga/Tagou	Le 08 mars 2021, une fusillade d'un homme a eu lieu à Tagou dans la kompienga par des HANIs)	Atteinte à la vie	1personne tuée
3	Gayeri/kiargou	Le lundi 08 mars 2021, un boucher aurait été enlevé par des individus armés non identifiés dans la province de Komondjari plus précisément dans le village de kiargou	Atteinte à la liberté	1personne enlevée
4	Gourma/Matiacoali	Le lundi 12/03/2021, un homme chef de ménage PDIs de retour dans sa zone de départ qui est Nassougou s'est suicidé après que des HANI aient enlevé son bétail de bœufs d'au moins 60 têtes.	Atteint à la vie et à la propriété.	1personnes décédée
5	Gourma/Namoungu	Le 13 mars, des séries de braquages ont été signalés sur l'axe de Namoungou, Tambiga, les usagers de la route ont été dépossédés d leurs biens financiers, mais aucune perte en vie humaine n'a été déplorée.	Atteinte à la propriété	15 personnes
6	Gayeri/Nalindougou	Le 12/03/2021 des HANI ont prêché sur l'application stricte des principes de l'islam dans le village de Nalindigou.	Atteinte au droit à la liberté(menace)	50 personnes
7	Gnagna/Liptougou	Du 13 au 17/03/2021 les villages de de Souloungou, Kodjena, Nadonou ont connu une présence régulière des HANI qui par des prêches ont invité toutes les femmes au port obligatoire des voiles, à laisser la barbe et porter les pantalons courts	Atteinte au droit à la liberté	50 personnes
8	Komondjari/Gayéri	Le 16/03/2021 le village de Nadonou, également dans la commune de Liptougou a reçu la visite des HANI. Ils ont imposé leur modèle de prêche et sommer les femmes à porter le voile et les hommes à ne pas se raser la barbe. Le 17 mars, c'est au tour du marché de kodjena, commune de Liptougou de recevoir leur visite.	Atteinte au droit à la liberté	30personnes